



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/947

Attribution d'une subvention de 35 000 euros pour le Tournoi Bouliste de Pentecôte du 22 au 26 mai 2015 et pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la ville de Lyon de mars à juillet 2015 au Comité Bouliste Départemental du Rhône – Approbation d'une convention mixte

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 16 MARS 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/947 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 35 000 EUROS POUR LE TOURNOI BOULISTE DE PENTECOTE DU 22 AU 26 MAI 2015 ET POUR L'ORGANISATION DU TROPHÉE DES CLOS BOULISTES DE LA VILLE DE LYON DE MARS A JUILLET 2015 AU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DU RHONE – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Bouliste Départemental du Rhône organise d'une part, le Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon de mars à juillet et d'autre part, les tournois Boulistes de Pentecôte du vendredi 22 au lundi 26 mai 2015.

Cette année, le Trophée des Clos Boulistes, tournoi « inter clos boulistes », est organisé de mars à juillet 2015.

Pour cette 10<sup>e</sup> édition, les objectifs de l'Association sont :

- l'animation des clos boulistes lyonnais et des arrondissements ;
- la sauvegarde du jeu de boules traditionnel ;
- la relance du sport boules et la recherche de nouveaux licenciés ;
- d'attirer le public lyonnais en organisant un tournoi de qualité.

Les tournois boulistes de Pentecôte sont des compétitions attirant les meilleures équipes internationales avec comme objectif principal le mélange de toutes les catégories hommes et femmes, des plus jeunes aux vétérans, des débutants jusqu'aux élites. Il est prévu environ 6 500 joueurs et 1 200 équipes formées.

Ils se dérouleront sur plusieurs sites :

- place Bellecour à Lyon 2<sup>e</sup> ;
- la Plaine des Jeux de Gerland à Lyon 7<sup>e</sup> ;
- à l'extérieur de Lyon (Boulodromes de Décines, Vénissieux, Montanay et le stade du Paillet à Dardilly).

Les finales se dérouleront sur la place Bellecour à Lyon 2<sup>e</sup>.

Pour cette compétition, les principaux objectifs de l'Association sont :

- d'organiser un tournoi de qualité afin de contribuer à l'augmentation du nombre de participants ;
- de rendre la manifestation plus attractive auprès du grand public.

L'organisation de ces deux manifestations permet de valoriser la pratique d'une discipline sportive traditionnelle « la boule lyonnaise ».

Par ailleurs, les Tournois Boulistes de Pentecôte engendrent des retombées économiques et un rayonnement pour la Ville de Lyon compte tenu de l'augmentation des participants venus de Lyon et sa région, de la France entière et même de plusieurs pays étrangers. Environ 60 000 spectateurs sont également attendus sur les trois jours de compétition.

Le budget prévisionnel du Trophée des Clos Boulistes est de 10 880 euros, celui des Tournois boulistes de Pentecôte est de 208 076 euros, soit un budget prévisionnel global pour ces deux actions de 218 956 euros.

En 2014, l'Association Comité Bouliste Départemental du Rhône a perçu une subvention exceptionnelle de 55 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présentent ces manifestations, au plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 35 000 euros au Comité Bouliste Départemental du Rhône.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2° et 7° arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 35 000 euros est allouée au Comité Bouliste Départemental du Rhône pour l'organisation du Trophée des Clos Boulistes de la Ville de Lyon entre mars et juillet 2015 et des tournois boulistes de Pentecôte du 22 au 26 mai 2015.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Comité Bouliste Départemental du Rhône, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT